



HAL
open science

ICCS 2022 : les résultats de la France en connaissances civiques et citoyennes dans la moyenne internationale

Audrey Léger, Massimo Loi, Elodie Persem, Hugo Rogie

► To cite this version:

Audrey Léger, Massimo Loi, Elodie Persem, Hugo Rogie. ICCS 2022 : les résultats de la France en connaissances civiques et citoyennes dans la moyenne internationale. 2023, pp. 1-4. 10.48464/ni-23-47. halshs-04317466

HAL Id: halshs-04317466

<https://shs.hal.science/halshs-04317466>

Submitted on 1 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

NOTE D'INFORMATION

n° 23.47 – Novembre 2023

ICCS 2022 : les résultats de la France en connaissances civiques et citoyennes dans la moyenne internationale

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteurs : Audrey Léger, Massimo Loi, Élodie Persem,
Hugo Rogie, DEPP-B2-1 et DEPP B2-2
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

- Pour sa première participation à l'étude ICCS qui s'adresse aux élèves de quatrième, la France obtient des résultats en connaissances civiques et citoyennes dans la moyenne des pays participants. Les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons, avec de moindres écarts en France qu'à l'échelle internationale. Les scores sont, en moyenne, plus élevés pour les élèves de milieux plus favorisés ou disposant de plus de ressources culturelles à la maison. Cette étude révèle également que les élèves manifestent un fort engagement pour l'égalité des droits et pour l'environnement, en France comme à l'international. Plus largement, ICCS s'intéresse à la manière dont les élèves de quatrième sont préparés à leur rôle de citoyens. Il s'agit de l'une enquête d'une telle envergure internationale portant sur ce sujet.

► En 2022, la France a participé pour la première fois à l'étude internationale sur l'éducation civique et la citoyenneté (*International civic and citizenship education study – ICCS*) organisée par l'association internationale indépendante pour l'évaluation scolaire (*International Association for the Evaluation of Educational Achievement – IEA*). Cette étude évalue les connaissances et la compréhension des concepts liés à l'éducation civique et citoyenne ainsi que les attitudes et l'engagement des élèves de quatrième dans ce domaine.

La France dans la moyenne internationale

En France, les élèves obtiennent un score moyen de 508, équivalent à la moyenne internationale, tout comme l'Espagne (510), la Lituanie (509), les Pays-Bas (508), la République slovaque (501) et la Slovénie (504) ↘ **figure 1**. Le test ICCS de connaissances civiques couvre quatre domaines : les systèmes et institutions civiques, les principes civiques, la participation civique et les rôles et identités civiques. Les items de connaissances civiques sont eux-mêmes répartis en deux domaines cognitifs : « savoir » et « raisonner et appliquer ». Les connaissances civiques et citoyennes sont décrites sur une échelle de quatre niveaux de complexité croissante D, C, B et A (voir « Pour en savoir plus » - figure 2 et figure 1bis) :

– le **niveau D (score de 311 à 394)** représente 9,9 % des élèves en France et 11,8 % en moyenne sur l'ensemble des pays participants. Ces élèves démontrent une familiarité avec des contenus ou des exemples explicites et concrets, liés aux caractéristiques de base de la démocratie. Les élèves en dessous du niveau D représentent 1,6 % des élèves en France et 2,6 % en moyenne pour les pays participants ;

– le **niveau C (score de 395 à 478)** représente 25,5 % des élèves en France et 23,8 % en moyenne sur l'ensemble des pays participants. Ces élèves démontrent une connaissance des principes fondamentaux et des grands concepts qui sous-tendent l'instruction civique et la citoyenneté ;

– le **niveau B (score de 479 à 562)** représente 33,9 % des élèves en France et 31,1 % en moyenne sur l'ensemble des pays participants. Ces élèves démontrent une connaissance et une compréhension spécifiques des institutions, des systèmes et des concepts les plus répandus en matière de civisme et de citoyenneté ;

– le **niveau A (score égal et supérieur à 563)** représente 29 % des élèves en France et 30,6 % en moyenne sur l'ensemble des pays participants. Ces élèves font preuve d'une connaissance et d'une compréhension globales des concepts du civisme et de la citoyenneté et d'une certaine perspective critique.

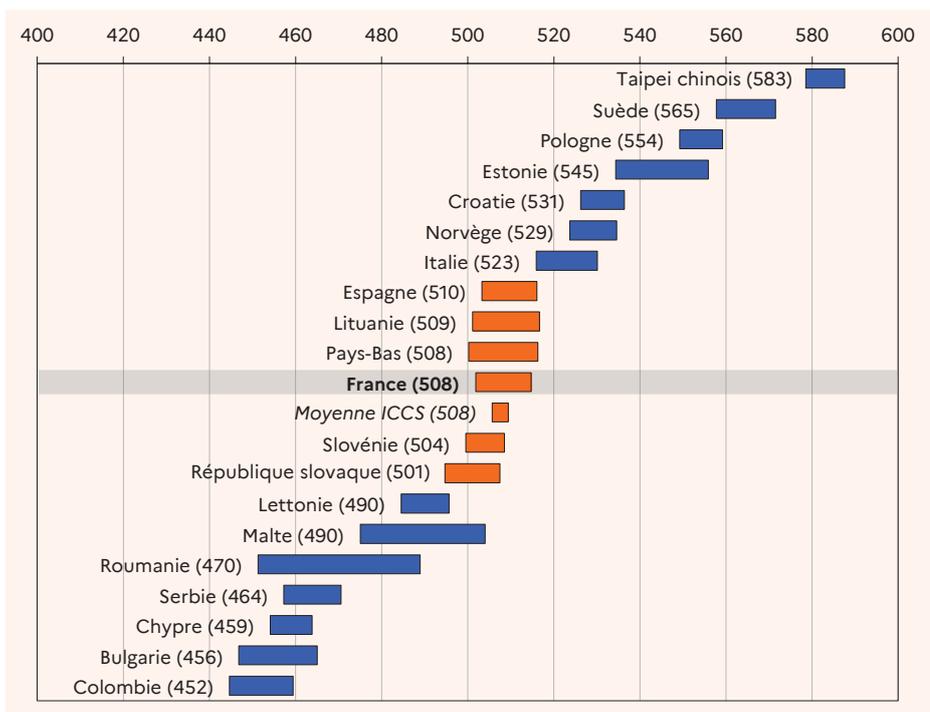
En France, des écarts modérés en connaissances civiques entre filles et garçons

À l'échelle internationale, les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons. Là où l'écart international est de 26 points, la France n'enregistre que 13 points d'écart entre le score moyen des filles (515) et celui des garçons (502) ↘ **figure 3**. Si l'on excepte la Colombie et les Pays-Bas, pays pour lesquels l'écart de score n'est pas significatif entre filles et garçons, la France est le pays où l'écart est le plus faible. À l'inverse, la Bulgarie présente l'écart le plus important (41,2 points), suivie par la Suède (36,9 points).

La performance des élèves dépend fortement du niveau socio-économique

ICCS construit un indice de statut socio-économique, regroupant des informations déclarées par les élèves dans le questionnaire de contexte qui complète l'évaluation. Ces informations portent sur le niveau d'éducation, l'activité des parents et le nombre de livres à la maison. En France, l'écart de scores entre les élèves favorisés et les élèves défavorisés est comparable à celui observé en moyenne internationale (101,7 points contre 98,1 points) ↘ **figure 4**. Sur ce point, la France est beaucoup plus équitable que des pays

1 Connaissances civiques des élèves en 2022 : résultats sur l'échelle internationale de ICCS



Lecture : en 2022, le score moyen de la France (508) n'est pas significativement différent de ceux des pays représentés par des rectangles de couleur plus foncée.

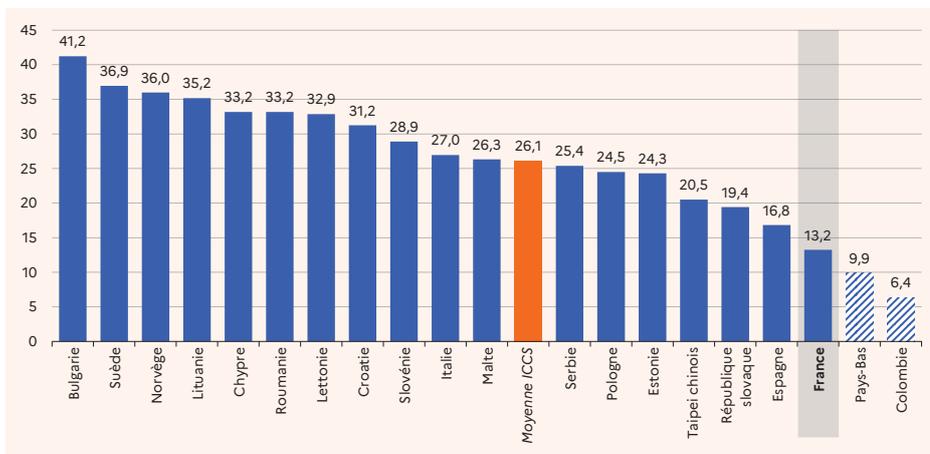
Note : la largeur des rectangles traduit l'intervalle de confiance autour de la moyenne qui correspond à l'erreur d'échantillonnage. Ainsi, le score de la France se situe, avec une probabilité de 95 %, entre 502 et 515.

Champ pour la France : France (hors Mayotte), Public + Privé sous contrat.

Source : IEA, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.47. DEPP

3 Différence de scores moyens entre filles et garçons en connaissance civiques pour chaque pays participant à ICCS 2022



Lecture : en France, les filles ont un score moyen supérieur de 13,2 points à celui des garçons.

Note : les pays sont classés par ordre décroissant de score moyen entre filles et garçons. Les pays pour lesquels il n'y a pas d'écart significatif entre filles et garçons sont représentés avec un rectangle hachuré.

Champ pour la France : France (hors Mayotte), Public + Privé sous contrat.

Source : IEA, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.47. DEPP

tels que la Suède, la Bulgarie et la République slovaque où les écarts dépassent 120 points.

En France, un tiers des élèves intéressés par les questions politiques et sociales

À l'échelle internationale, près d'un tiers des élèves se disent intéressés par les questions politiques et sociales (30,5 %). En France, les élèves se distinguent par un intérêt légèrement plus important pour ces

questions (33,6 %) (voir « Pour en savoir plus » - figure 5).

En France, les élèves qui sont plutôt ou très intéressés par les questions politiques et sociales participent davantage à des discussions sur ces sujets avec leurs parents ou leurs amis en dehors de l'école. Ainsi, 62,5 % d'entre eux déclarent avoir des discussions autour des questions politiques et sociales avec leurs parents (contre 22,7 % parmi les autres élèves) et 73,5 % à avoir des échanges avec leurs parents sur l'actualité

internationale (contre 46,7 % parmi les autres élèves) (voir « Pour en savoir plus » - figure 6). De même, ces élèves intéressés par les questions politiques sont plus investis sur le suivi des questions politiques et sociales à travers les médias numériques (Internet et réseaux sociaux). Ils sont ainsi 41,1 % en France à consulter ces informations au moins une fois dans la semaine, contre 16,0 % parmi les autres élèves (voir « Pour en savoir plus » - figure 7).

En France, les élèves, et particulièrement les filles, ont moins confiance en leurs capacités à entreprendre certaines actions citoyennes

ICCS construit un indice d'auto-efficacité citoyenne, qui mesure la confiance des élèves en leur aptitude à entreprendre certaines actions citoyennes (comme défendre son point de vue dans un débat, être candidat à une élection dans le cadre scolaire, parler de problèmes sociaux ou politiques devant la classe, etc.). La moyenne internationale de cet indice est de 50,6 points. La France obtient un score inférieur à la moyenne (49,1 points) tout comme l'Estonie, La Lettonie, la Lituanie, Malte, les Pays-Bas, la Serbie, la République slovaque et la Slovénie (voir « Pour en savoir plus » - figure 8). À l'échelle internationale, cet indice est positivement corrélé au niveau d'intérêt des élèves pour les questions politiques et sociales et au score de connaissances civiques. En France, les filles se sentent moins en confiance et obtiennent un score d'auto-efficacité citoyenne inférieur à celui des garçons (différence de 2,5 points). Il s'agit du seul pays européen participant à l'étude dans cette situation avec la Suède (voir « Pour en savoir plus » - figure 9).

En France, neuf élèves sur dix se projettent comme de futurs électeurs

En France, 95,7 % des élèves disent participer aux élections de délégués ou à tout autre vote dans le cadre scolaire, contre 77,7 % en moyenne internationale. La France se place ainsi en première position aux côtés de l'Espagne (voir « Pour en savoir plus » - figure 10). Pour autant, seulement un peu plus de la moitié des élèves en France (53,6 %) déclarent que voter pour les élections de délégués a un impact sur ce qui se passe dans leur collège contre 62,4 % en moyenne à l'international (voir « Pour en savoir plus » - figure 11). Au-delà du contexte scolaire, en France, les élèves se projettent très largement comme

de futurs électeurs. Ils sont ainsi 89,7 % à déclarer qu'ils participeront certainement ou probablement aux élections nationales contre 77,2 % en moyenne internationale. D'une manière générale, la projection des élèves comme de futurs électeurs est corrélée positivement à l'indice de statut économique et social et au niveau de connaissances civiques (voir « Pour en savoir plus » - figures 12 et 13).

Les élèves en France : entre confiance et méfiance envers la politique

En France, 81,1 % des élèves estiment que la démocratie est la meilleure forme de gouvernement pour leur pays, contre 73,9 % en moyenne à l'échelle internationale. Néanmoins, les élèves français expriment des avis nuancés sur la politique et les gouvernements. Ils sont à la fois plus confiants que la moyenne des élèves des autres pays et plus critiques.

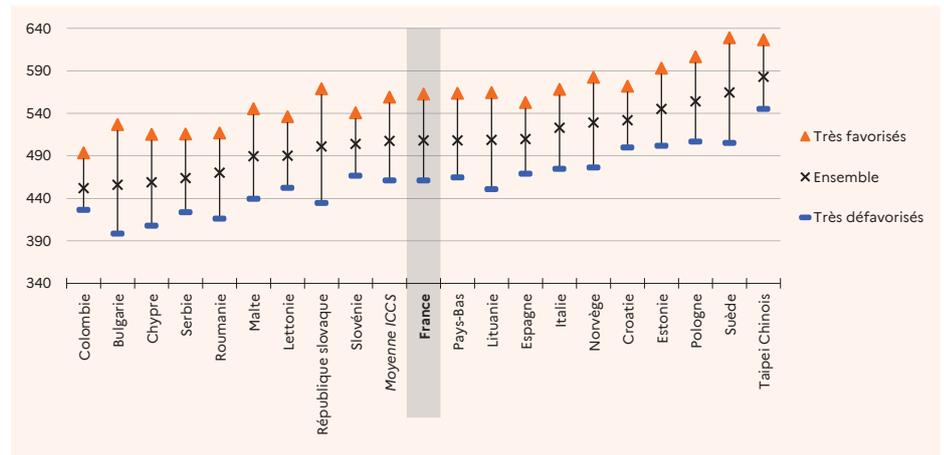
Ainsi, ils sont 63,2 % à déclarer que les membres du parlement défendent bien les intérêts de la population (55,3 % à l'échelle internationale) et notamment ceux des jeunes (53,3 % en France contre 44,1 % à l'échelle internationale). Cependant, ils sont 74 % à estimer que les membres du parlement ne se préoccupent pas assez des souhaits de la population (contre 62,2 % à l'international), 78,3 % qu'ils oublient généralement les besoins des personnes qui ont voté pour eux (contre 70,8 %), ou encore 73 % à déclarer que les dirigeants politiques ont trop de pouvoir par rapport aux autres personnes (contre 70,4 %) (voir « Pour en savoir plus » - figure 14).

De plus, les élèves français se démarquent légèrement par une moins bonne confiance en certaines institutions. Ils se situent dans la moyenne internationale concernant la confiance en leur gouvernement (54,1 %). En revanche, ils sont 45,9 % à déclarer avoir plutôt ou complètement confiance en leur parlement (contre 48,5 % en moyenne internationale), 59,8 % à avoir confiance en la justice (contre 65,6 %) et 45,5 % à avoir confiance en les médias (contre 50,2 %) [voir « Pour en savoir plus » - figure 15].

Les élèves très fortement mobilisés pour l'égalité des droits, notamment en France

Au niveau international, les élèves montrent un très haut niveau de soutien à l'égalité des sexes. Ainsi, 93,8 % des élèves sont d'accord avec l'affirmation : « les hommes et les femmes devraient avoir les mêmes chances de faire partie du gouvernement » et 91,5 %

4 Score moyen en connaissances civiques selon le statut socio-économique des élèves

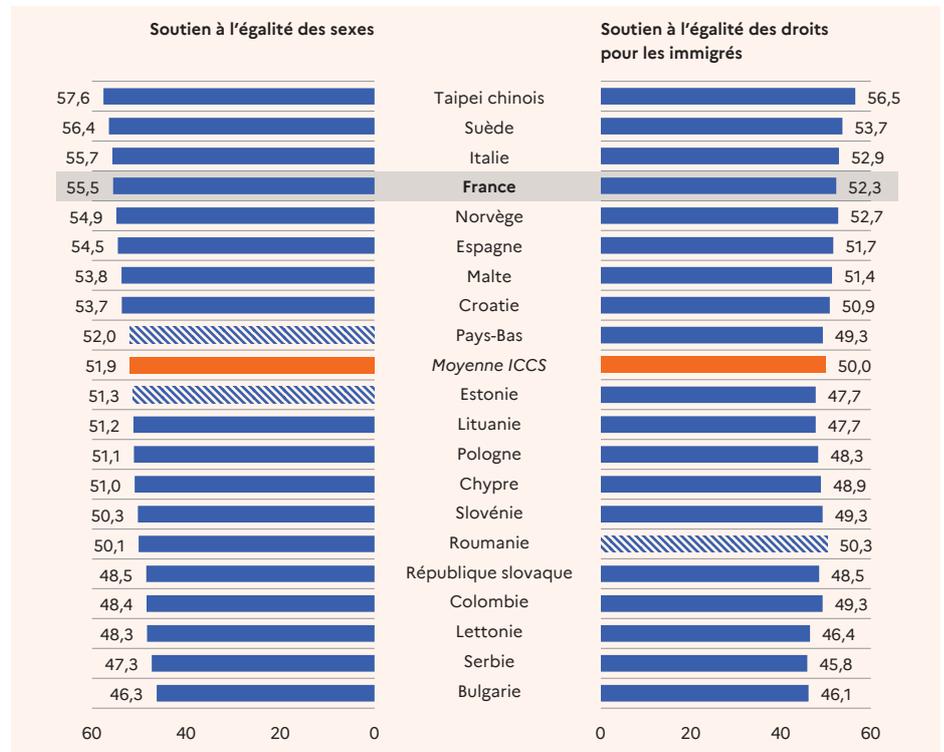


Lecture : les élèves sont divisés en quatre groupes d'effectifs égaux selon l'indice de statut socio-économique. Ainsi, pour chaque pays, le groupe « très défavorisés » inclut 25 % d'élèves ayant l'indice le plus faible et le groupe « très favorisés » inclut les 25 % d'élèves ayant l'indice le plus élevé. Les pays sont classés par ordre croissant de score moyen en connaissances civiques.

Champ pour la France : France (hors Mayotte), Public + Privé sous contrat.
Source : IEA, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.47. DEPP

18 Soutien à l'égalité des droits



Lecture : en 2022, le score moyen de la France sur l'échelle internationale de soutien à l'égalité des sexes est de 55,5. Le score moyen de la France est significativement supérieur à la moyenne ICCS (51,9). Les pays pour lesquels l'écart n'est pas significatif vis-à-vis de la moyenne ICCS sont représentés avec un rectangle hachuré.

Note : les pays sont classés par ordre décroissant de score moyen sur l'échelle internationale de soutien à l'égalité des sexes.
Source : IEA, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.47. DEPP

avec l'affirmation « les hommes et les femmes devraient avoir exactement les mêmes droits à tous les niveaux ». En France, ce soutien est plus marqué, avec des niveaux d'accord respectifs de 95,2 % et 92,7 % (voir « Pour en savoir plus » - figure 16).

À l'échelle internationale, les élèves montrent également un très haut niveau de soutien à l'égalité des droits pour les immigrés. Ainsi, 93,2 % des élèves déclarent être d'accord avec le fait que les enfants d'immigrés aient accès aux mêmes chances en matière d'éducation que les autres et

86,5 % déclarent que les immigrés devraient avoir la possibilité de conserver leurs propres coutumes et mode de vie. Ici aussi, la France présente des niveaux d'accord élevés : respectivement 95 % et 84,9 % (voir « Pour en savoir plus » - figure 17).

D'une manière générale, parmi les pays européens participants, la France, la Suède et l'Italie se distinguent par un soutien plus important à l'égalité des droits. Ils se situent en haut de l'échelle internationale mise en place dans le cadre de l'enquête ICCS pour mesurer ce soutien ↘ figure 18.

En France, les élèves projettent de s'engager pour la protection de l'environnement

La France se situe au-dessus de la moyenne internationale concernant la projection des élèves à s'engager pour la protection de l'environnement dans le futur. Les élèves français sont nombreux à imaginer sensibiliser leur entourage à l'avenir. Ils sont, par exemple, 76,6 % à déclarer vouloir « encourager d'autres personnes à faire des efforts personnels pour protéger l'environnement » (72,3 % en moyenne internationale) (voir « Pour en savoir plus » - figure 19).

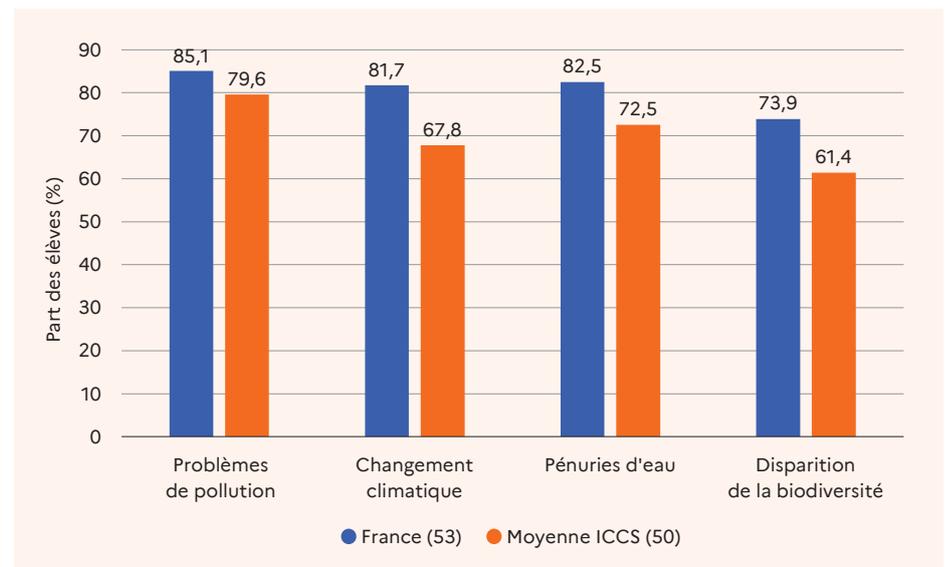
Une grande majorité des élèves perçoit la pollution, le changement climatique, la pénurie d'eau et la disparition de la biodiversité comme des menaces sur l'environnement mondial. En France, les élèves se démarquent une nouvelle fois. Leur score moyen sur l'échelle d'inquiétude face aux menaces environnementales (53) est supérieur à la moyenne internationale (50) ↘ figure 20. Ils sont, par exemple, 81,7 % à déclarer que le changement climatique est une menace pour le monde de demain contre 67,8 % en moyenne à l'international.

Connaissances civiques, sexe et milieu social en lien avec l'engagement des élèves pour l'environnement

En France comme en moyenne à l'international, les scores en faveur de la protection de l'environnement, tout comme les scores de préoccupation des menaces pesant sur l'environnement, sont associés de manière positive au niveau de connaissances civiques, à l'environnement social et au sexe, en faveur des filles (voir « Pour en savoir plus » - figure 21 et figure 22).

Ainsi, plus le niveau en connaissances civiques est élevé, plus la volonté de participer à des

↘ 20 Perceptions des élèves sur les menaces environnementales mondiales



Lecture : en 2022, le score moyen de la France sur l'échelle internationale portant sur l'inquiétude des élèves face aux menaces environnementales est de 53.

En France, 81,7 % des élèves considèrent le changement climatique comme une menace majeure pour l'environnement.

Ce pourcentage est significativement supérieur à la moyenne ICCS (67,8 %).

Champ pour la France : France (hors Mayotte), Public + Privé sous contrat.

Source : IEA, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.47. DEPP

actions de protection de l'environnement à l'avenir est importante. En France, il y a un écart de 4,3 points sur cette échelle entre les élèves des groupes A et B en connaissances civiques (score de 52) et les élèves des groupes C et D (score de 48). À l'international, la moyenne est de 50 et l'écart de score entre les deux groupes est de 3 points (voir « Pour en savoir plus » - figure 23).

En France, une moindre implication pour le développement durable dans le cadre scolaire

En France, 58,6 % des élèves sont scolarisés dans des collèges où la plupart des élèves ont la possibilité de participer à des activités de développement durable, contre 68,1 % à l'échelle internationale (voir « Pour en savoir plus » - figure 24). Par ailleurs, 65,9 %

des élèves français déclarent avoir appris à protéger l'environnement en classe contre 81,3 % en moyenne à l'international (voir « Pour en savoir plus » - figure 25). Cependant, la France se situe globalement dans la moyenne concernant les actions en faveur de l'environnement menées par les collèges. Ainsi, 84,4 % des élèves sont dans des établissements où est pratiquée la collecte sélective des déchets (contre 84,5 % en moyenne internationale). De plus, en France, 73,4 % des élèves sont scolarisés dans des collèges où est pratiquée l'économie d'énergie et 48,4 % dans des collèges où sont mises en place des actions telles que la création d'un jardin pédagogique. À l'échelle internationale, ils sont respectivement 80,7 % et 41,1 % dans cette situation (voir « Pour en savoir plus » - figure 26). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.47, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques